

Réunion à Rabat entre M. Rhmani et les représentants de la FNSPM

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 16-01-2008 23:35:46

Le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, M. Jamal Rhmani, a tenu, mardi à Rabat, une réunion avec les représentants de la Fédération nationale des syndicats des pharmaciens du Maroc (FNSPM) axée sur les préoccupations des professionnels et les problèmes du secteur.

Lors de cette réunion, les deux parties ont échangé les points de vue sur les moyens de promouvoir le secteur et débattu de questions relatives à l'assurance maladie obligatoire, à la formation des employés de la pharmacie et à la mise en place d'un régime de couverture médicale au profit du personnel des professions libérales.

Dans une déclaration à la MAP à l'issue de cette réunion, M. Rhmani a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du dialogue entamé par le ministère avec les différentes parties concernées par le chantier de la couverture médicale, affirmant que la réussite de ce grand chantier "ne peut se réaliser qu'à travers le dialogue avec les bénéficiaires dans le but de rehausser la qualité des services fournis aux assurés".

Pour sa part, le président de la FNSPM, M. Anouar Fennich, a exprimé sa satisfaction de la politique de proximité adoptée par le ministère, estimant que l'engagement du gouvernement pour la généralisation de la couverture médicale aura des effets positifs sur le secteur pharmaceutique au Maroc.

M. Fennich a fait part de la disposition de la fédération à collaborer avec le ministère de façon à contribuer à la mise en oeuvre de ce grand projet sociétal qui constitue un levier pour l'amélioration de la santé des citoyens.

Les participants à cette réunion ont appelé à l'élaboration de programmes de formation continue pour les employés du secteur dont le nombre est de près de 20 mille employés. Concernant la couverture médicale du personnel des professions libérales, les participants ont appelé à la mise en place d'un régime de couverture efficient et unifié pour ces professions.

Ils ont, à cet égard, convenu d'entamer une série de consultations entre le ministère et la fédération pour trouver le régime de couverture médicale approprié à cette catégorie professionnelle.

MAP